



Catalogue des Formations et Actions 2020 du CRIR AVS Paca

CRIR-AVS Paca

Centre Ressources pour les intervenants de la région Paca
dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles

Hôpital Sainte Marguerite

270 bd Sainte Marguerite - 13274 Marseille cedex 09

Téléphone secrétariat : 04 91 83 90 33

Fax : 04 91 74 59 99

crir-avs.paca@ap-hm.fr



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille

Nos différentes dates de formations et actions sont disponibles sur le site internet du CRIR AVS Paca.

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante :

fabienne.clergue@ap-hm.fr

Merci de renseigner sur votre demande votre nom, profession, institution et numéro de téléphone.

Nous limitons à 20 le nombre de participants par formation, afin de privilégier les échanges.

Les demandes étant nombreuses, il est impératif, en cas de désistement, de nous le signaler le plus rapidement possible afin que les personnes sur liste d'attente puisse assister à la formation.

Les formations du CRIR AVS Paca sont gratuites car elles font partie intégrante de nos missions avec le financement de l'ARS Paca.

15 jours avant la formation, vous recevrez par mail votre convocation, merci de nous confirmer par retour de la bonne réception de ce document et confirmer ou infirmer votre présence.

A la fin de la journée de formation, une attestation de présence nominative vous sera remise. Vous avez à charge de la transmettre à votre structure, si celle-ci vous la demande.

Une fiche d'évaluation est systématiquement proposée aux participants afin de recueillir leurs avis. Elle permet également de recueillir vos autres besoins en formation auprès du CRIR AVS Paca.

Au plaisir de vous accueillir !

L'équipe du CRIR AVS PACA

DATES des FORMATIONS

Mardi 11 février 2020

Les mineurs Auteurs de Violence Sexuelle

Jeudi 13 février 2020

La rencontre avec le sujet Auteur de Violence Sexuelle

Lundi 17 février et Mardi 18 février 2020 formation sur 2 jours

Approches Psychopathologiques des Auteurs de Violence Sexuelle

Vendredi 6 mars 2020

Soins pénalement ordonnés : aspects juridique, éthique et clinique

Vendredi 27 mars 2020 formation sur 2 jours (1^{er} journée)

OTC, Outil Triptyque Clinique : Historiogramme, Génogramme, Chôrogramme

Lundi 30 mars 2020 formation sur 2 jours (1^{er} journée)

« Le qu'en dit-on ? » outil de médiation

Lundi 11 mai 2020

L'inceste

Mardi 19 mai 2020

**Conduite à tenir : La procédure de signalement des violences sexuelles –
dérogation au secret médical et professionnel**

Mardi 26 mai 2020

Les Auteurs de Violence Sexuelle sur mineurs

Lundi 8 juin 2020

Intérêt de l'approche sexologique des Auteurs de Violence Sexuelle

Lundi 15 juin 2020 (2^{ème} journée)

« Le qu'en dit-on ? » outil de médiation

Mardi 30 juin 2020

Les violences sexuelles conjugales

Vendredi 2 octobre 2020 (2^{ème} journée)

OTC, Outil Triptyque Clinique : Historiogramme, Génogramme, Chôrogramme

Jeudi 26 novembre 2020 (psychiatrie) et vendredi 27 novembre 2020 (psychologie)

Cycle expertise psychologique et psychiatrique

**Toutes ces formations se déroulent à Marseille
à l'Hôpital Sainte Marguerite de 9H à 17H**

Les mineurs Auteurs de Violence Sexuelle

Mardi 11 février 2020

Intervenants - formateurs :

Mme Elizabeth DEGEORGES, Psychologue Clinicienne

M Pascal MICAELLI, Psychologue Clinicien

Situation, constat motivant la demande :

Les violences sexuelles commises par des mineurs et leurs conséquences les font apparaître comme un phénomène qui questionne et inquiète les différents champs et les différents professionnels. Le processus adolescent en lui-même peut amener une réflexion autre sur le passage à l'acte et permettre ainsi une prise en charge adaptée (sociale, éducative, sanitaire).

Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcément les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des mineurs Auteurs de Violence Sexuelle et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (santé-social- justice) relatifs à cette problématique.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les mineurs Auteurs de Violence Sexuelle
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage à l'acte dans le champ de la maladie mentale et dans le processus adolescent
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients mineurs Auteurs de Violence Sexuelle
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un mineur Auteur de Violence Sexuelle

Programme :

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- L'adolescence et ses spécificités
- Dynamique du passage à l'acte à l'adolescence
- Réponses sociales, mesures judiciaires et parcours de l'adolescent
- Quel positionnement soignant ? Quel positionnement éducatif ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur, Conseiller Conjugal et Familial, Responsable de service sanitaire et social, Avocat, Juriste.

Durée : 1 journée

La rencontre avec le sujet Auteur de Violence Sexuelle

Jeudi 13 février 2020

Intervenants - formateurs :

Mme Michèle DEFRANCESCHI, Psychologue clinicienne

Dr Eric KANIA, Psychiatre

Situation, constat motivant la demande :

La fréquence des agressions sexuelles et leurs conséquences dommageables les font apparaître comme un véritable phénomène de santé publique. Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcément les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des Auteurs de Violence Sexuelle et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs, les différents champs (Santé-Social-Justice) relatif à cette problématique, ainsi que les lieux ressources pour de telles prises en charge.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les Auteurs de Violence Sexuelle
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage à l'acte dans le champ de la maladie mentale.
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients Auteurs de Violence Sexuelle.
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face au patient Auteur de Violence Sexuelle.

Programme :

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Abord psychopathologique des Auteurs de violences sexuelles
- Dynamique du passage à l'acte
- Spécificité du passage à l'acte sexuel ?
- Quel positionnement soignant ?
- Eléments de spécificité du premier entretien avec l'Auteur de Violence Sexuelle

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Ergothérapeute, Psychomotricien. Educateurs, CPIP.

Durée : 1 journée

Approches Psychopathologiques des Auteurs de Violence Sexuelle

Lundi 17 et Mardi 18 février 2020

Intervenants - formateurs :

Mme Michèle DEFRANCESCHI, psychologue clinicienne

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, psychologue clinicienne

M Pascal MICAELLI, psychologue clinicien

Situation, constat motivant la demande :

Un grand nombre de cliniciens déjà formés sont en demande d'approfondissement des notions psychopathologiques nécessaires à soutenir leur prise en charge d'AVS.

Cette formation de deux jours propose de développer les outils psychopathologiques permettant de penser les dites « pathologies de l'agir » et la prise en charge des auteurs de violence sexuelle, aux différents temps judiciaires et de prise en charge. Les modèles théoriques cognitivo-comportementaliste et psychodynamique seront présentés et travaillés. Les prises en charges seront développées en fonction des cadres d'intervention (conseil, thérapie et expertise) et des axes de travail en psychothérapie (ex : alliance thérapeutique).

Cette formation propose des éléments de réflexion théorique et pratique en mesure de soutenir la pensée et la prise en charge quant à la place des processus psychopathologiques dans la violence sexuelle.

Objectifs :

- Apprendre à se connaître et travailler les représentations, attitudes, contre-attitudes et ressentis des professionnels
- Connaître la procédure pénale et les dispositions légales relatives aux ICS
- Connaître le cadre légal de la prise en charge des personnes Auteurs de Violence Sexuelle
- Savoir repérer et orienter dans le dispositif de soins, en fonction des besoins des patients
- Acquérir les repères nosographiques, psychiatriques et criminologiques
- Acquérir les repères et catégories psychopathologiques de l'agir
- Repérer les facteurs dynamiques de risques et de protection du passage à l'acte.

Programme :

- Aspects juridiques, judiciaires et institutionnels (dispositif sante-justice)
- Données psychiatriques, épidémiologiques et criminologiques.
- Précision des champs psychiatrique, psychologie clinique, psycho-criminologique et psychopathologique.
- Les différentes approches psychopathologiques des agirs sexuels
- La prise en charge TCC
- Les prises en charge psychodynamiques
- Études de situations (les participants peuvent apporter des situations cliniques)

Public concerné : Psychologue, Médecin-Psychiatre, Infirmier, Educateur.

Cette formation n'est accessible qu'aux personnes ayant déjà suivi des formations du CRIR AVS Paca et prenant en charge des Auteurs de Violence Sexuelle.

Durée : 2 journées

Soins pénalement ordonnés : aspects juridique, éthique et clinique

Vendredi 6 mars 2020

Intervenants - formateurs :

Dr Eric KANIA, psychiatre

Mme Caroline KAZANCHI, Docteur en droit

M Pascal MICAELLI, psychologue clinicien

Situation, constat motivant la demande :

La médicalisation de la sanction pénale a engendré un nouveau champ de pratiques au carrefour de la justice et de la psychiatrie. Cela transforme la relation soignant-soigné, et les institutions se retrouvent de plus en plus confrontées à des demandes diverses.

L'obligation de soin, l'injonction de soin posent question à de nombreux praticiens : si le soin et la peine peuvent être confondus (notamment par les patients) il convient de restaurer les rôles et places de chacun dans un dispositif médico-judiciaire.

Comment transformer une demande sociale, de l'obligation ou injonction judiciaire en une demande de la part du patient ?

Objectifs :

- Acquérir des connaissances vis-à-vis des procédures judiciaires, des dispositifs médico-judiciaires
- Se positionner en tant que traitant dans les dispositifs d'IS et d'OS.
- Apports théorique et pratique sur les effets des dispositifs et les possibilités de prise en charge en leur sein.
- Repérer les différents temps psychiques et leurs possibles liens aux différents temps judiciaires
- Se repérer par rapport aux discours des patients (déli/mensonge)
- Identifier les lieux de réseau et de ressources

Programme :

Qu'est-ce qu'un dispositif médico-judiciaire ?

Aspects légaux :

- le prescripteur, le dispositif, les droits et devoirs du praticien, les droits et devoirs du patient
- OS, IS : rapport entre les différents acteurs du dispositif.

Aspects cliniques et situations concrètes : comment faire avec la non-demande du patient ? Comment le professionnel peut investir la temporalité dans les SPO ?

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Educateur, CPIP, Assistant social, Avocat, Juriste.

Durée : 1 journée

OTC, Outil Triptyque Clinique Historiogramme, Génogramme, Chôrogramme Formation sur 2 jours

Vendredi 27 mars 2020 (jour 1)

Vendredi 2 octobre 2020 (jour 2)

Intervenants - formateurs :

Mme Michèle DEFRANCESCHI, psychologue clinicienne

M Pascal MICAELLI, psychologue clinicien

Situation, constat motivant la demande :

L'histoire d'un sujet est souvent prégnante dans l'évaluation clinique pour saisir l'étiologie des troubles. Ce qui peut se conter dans l'anamnèse est souvent plus aisé d'abord par le médium d'un outil clinique. Les parcours de vie, les biographies, les arbres généalogiques et les organigrammes aident à mieux saisir les dynamiques d'une situation, quelques fois en enfermant le sujet dans le trajet écrit restituant les événements de vie. Cette formation tient à mettre en valeur la clinique – sans réduire le patient à la construction à posteriori de son histoire – des places et fonctions qu'il exerce dans le familial et le social. S'articuler pour ce faire le récit du vécu et le propos sur l'éprouvé autrement dit, ce que l'on vit et comment on le vit dans la confrontation du singulier et du communautaire.

Objectifs :

- Acquérir la méthodologie, approfondir les concepts et l' OTC
- Repérer comment et quand introduire le génogramme et historiogramme dans la relation d'aide
- Mener des entretiens individuels avec le support OTC
- Repérer à travers le génogramme : des répétitions et/ou des mécanismes transgénérationnels de reproduction, l'existence de secrets dans le système familial
- Affiner sa capacité d'évaluation clinique à partir du génogramme
- Repérer à travers l'historiogramme : visualiser, recenser et analyser (donner un sens clinique) les répétitions.
- Repérer à travers le chôrogramme

Programme :

- Présentation de l'OTC
- Analyse, recensement, traduction, interprétation, à partir d'outils
- Mise en situation des participants avec l'utilisation des génogrammes et/ou historiogrammes
- Reprise des questions émanant de la mise en situation

Public concerné : Infirmier, Psychologue, Psychiatre et autre personnel paramédical exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Professionnel de santé exerçant en structure médico-sociale, Educateur, CPIP.

Les participants inscrits (Max 15) s'engagent à participer aux 2 jours de formation dans leur intégralité.

Durée : 2 journées

« Le qu'en dit-on ? » outil de médiation

Formation sur 2 jours

Lundi 30 mars 2020 (jour 1)

Lundi 15 juin 2020 (jour 2)

Intervenants - formateurs :

Mme Marie CHOLLIER, psychologue clinicienne

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, psychologue clinicienne

Situation, constat motivant la demande :

« Le qu'en dit-on ? », créé par l'équipe de soins du dispositif sanitaire psychiatrique de la maison d'arrêt d'Angers, est un support d'expression destiné à l'approche groupale. Il peut être proposé à tous les adolescents, jeunes adultes ou spécifiquement aux Auteurs d'agressions sexuelles comme outil de médiation. Il se présente sous forme de cartes, permettant la diffusion de la parole sur différentes thématiques. Il explore le champ des représentations sociales et des attitudes sur le thème du lien social, en tant que lien à l'autre et à la loi. Il permet aux jeunes présentant des conduites violentes ou non, de réfléchir à leur mode de relation aux autres, leur connaissance de la loi, l'abord de leur monde pulsionnel. Il peut être utilisé par les intervenants du soin, socio-éducatifs ou les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, dans une démarche thérapeutique, éducative ou de prévention.

Objectifs :

- Acquérir ou approfondir les connaissances et compétences concernant les dynamiques en jeu dans la prise en charge groupale.
- Délimiter le cadre et les enjeux, utilisation d'outil de médiation dans le groupe
- S'initier à l'utilisation de ce média, sa méthode, ses consignes, son déroulé
- Echange d'expérience
- Possible accompagnement vers des projets institutionnel de travail sur le groupe
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à la personne Auteur de Violence Sexuelle.

Programme :

- Les groupes : définitions, dynamique et enjeux.
- La construction d'un projet de groupe (critères d'inclusion, règles, cadre)
- Représentations sociales et animation.
- Présentation de l'outil
- Rôles et fonctions des intervenants
- Mises en situation

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Educateur, CPIP, Conseiller Conjugal et Familial.

Durée : 2 journées

L'inceste

Lundi 11 mai 2020

Intervenants - formateurs :

Mme Noelle MAGAUD- VOULAND, Psychologue Clinicienne

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue clinicienne.

Situation, constat motivant la demande :

Les violences sexuelles intrafamiliales interrogent tant dans leur hétérogénéité (clinique, sociologique, culturelle,...) que dans leur retentissement social actuel. Les aborder par le regard porté sur la dimension familiale pourrait permettre de répondre à la question de l'hétérogénéité.

Comment prendre en charge ce type de violences alors même qu'elles s'ancrent dans un fonctionnement familial implicite et néanmoins installé ? Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcément les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des Auteurs de Violence Sexuelle et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (Santé-Social-Justice) relatif à cette problématique.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances théoriques et cliniques sur les Auteurs de Violence Sexuelle intrafamiliale
- Identifier le réseau et les lieux de ressources
- Repositionner la question du passage à l'acte dans le champ de la maladie mentale, de la dynamique et de l'histoire familiale.
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients Auteurs de Violence Sexuelle
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à la personne Auteur de Violence Sexuelle

Programme :

- Les différents types de VSIF et de passage à l'acte
- De l'incestuel à l'incestueux
- Aspects intergénérationnels et transgénérationnels
- Dynamique familiale et passage à l'acte
- Quel positionnement soignant ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur, Conseiller Conjugal et Familial, CPIP, Avocat, Juriste.

Durée : 1 journée

Conduite à tenir : la procédure de signalement des Violences Sexuelles

Dérogation au secret médicale et professionnel

Mardi 19 mai 2020

Intervenants - formateurs :

Dr Daniel GLEZER, Psychiatre, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce

Mme Caroline KAZANCHI, Docteur en droit

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue clinicienne.

Situation, constat motivant la demande :

Qu'il s'agisse de violence agie ou subie, tout professionnel peut à un moment donné être confronté à une situation à risque, une inquiétude, pour son patient ou un tiers. La procédure de signalement est l'une des rares dérogations au secret médical et/ou professionnel et est règlementée. Cette formation vise à donner les bons outils et les bons repères aux professionnels susceptibles d'être confrontés à ces situations difficiles.

Comment intégrer la possibilité du signalement dans la relation et la prise en charge, afin de préserver la position du professionnel et le lien avec le patient.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances vis-à-vis de la procédure judiciaire de signalement
- Repérer des facteurs de risque
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions par rapport au discours (déli, mensonge, provocation, appel à l'aide)
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes dans ce type de prise en charge.

Programme :

- Aspects légaux
 - Le secret médical et ses dérogations
 - Le secret professionnel et ses dérogations
 - Situations concrètes
 - Conséquences (juridique, sociale)
- Eléments de la relation auteur-victime et éléments de dynamiques familiales
- Eléments de la relation soignant/soigné ou professionnel/usager
- Facteurs de risque violence agie et/ou subie
- Eléments de repérage des situations de violences sexuelles.

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur, Conseiller Conjugal et Familial, Avocat, Juriste.

Durée : 1 journée

Les Auteurs de Violence Sexuelle sur mineurs

Mardi 26 mai 2020

Intervenants - formateurs :

Mme Elizabeth DEGEORGES, Psychologue Clinicienne

Dr Eric KANIA, Psychiatre

M Pascal MICAELLI, Psychologue clinicien

Situation, constat motivant la demande :

La fréquence des agressions sexuelles sur mineurs et leurs conséquences les font apparaître comme un phénomène à la fois de santé publique et de protection de l'enfance. Néanmoins les portraits médiatiques ne reflètent pas la réalité clinique.

Les professionnels confrontés à ce type de prise en charge n'ont pas forcément les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des Auteurs de Violence Sexuelle sur mineurs et leur permettra de se repérer dans le différents dispositifs et les différents champs (Santé-Social-Justice) relatif a cette problématique.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les Auteurs de Violence Sexuelle sur mineurs
- Identifier le réseau et les lieux de ressources
- Repositionner la question du passage à l'acte dans le champ de la maladie mentale
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients Auteurs de Violence Sexuelle sur mineurs
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un Auteur de Violence Sexuelle sur mineurs

Programme :

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Abord psychopathologique des auteurs de violences sexuelles sur mineurs
- Dynamique du passage à l'acte
- Du passage à l'acte isolé à la fixation pédophilique ?
- Quel positionnement soignant ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur, Conseiller Conjugal et Familial, Professionnel-sexologue, CPIP, Avocat, Juriste.

Durée : 1 journée

Intérêt de l'approche sexologique des auteurs de violence sexuelle

Lundi 8 juin 2020

Intervenants - formateurs :

Mme Marie CHOLLIER, Psychologue Clinicienne

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue Clinicienne

Situation, constat motivant la demande :

Cette formation propose de développer l'intérêt des prises en charge sexologiques des patients Auteurs de Violence Sexuelle. Les participants seront également familiarisés avec le réseau de prise en charge sexologique, les bonnes pratiques et recommandations en vigueur. Dans l'approche globale du patient, l'approche sexologique en complément d'autres approches (d'évaluation ou thérapeutique) permet une compréhension et action ciblée sur le fonctionnement de la sexualité et les comportements sexuels.

Objectifs :

- Connaître le cadre légal et éthique de la sexologie et des praticiens-sexologues en France
- Repérer quand et comment orienter pour une prise en charge sexologique adaptée du patient dans son parcours de soin (prévention, évaluation, prise en charge) et parcours pénal (expertise, évaluation de la dangerosité).
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions dans l'abord de la sexualité avec les patients Auteurs de Violence Sexuelle
- Connaître et repérer les difficultés liées à la sexualité dans la population des Auteurs de Violence Sexuelle
- Connaître et repérer les facteurs de risque et de protection liée à la sexualité et la vie affective.

Programme :

Les thèmes suivants seront abordés au travers des données récentes de la science et de cas cliniques :

- Les représentations de la sexualité et des Auteurs de Violence Sexuelle chez les professionnels
- Les aspects cliniques (développement de la sexualité, la construction socio-affective) et criminologiques liés à la sexualité (relatifs aux facteurs de risque de passage à l'acte, de répétition et aux facteurs de protection)
- L'évaluation (expertale, thérapeutique) et les enjeux de prévention.

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Educateur.

Durée : 1 journée

Les Violences Sexuelles Conjugales

Mardi 30 juin 2020

Intervenants - formateurs :

Dr Marie- Hélène COLSON, Médecin Sexologue
 Mme Caroline KAZANCHI, Docteur en droit
 Mme Noelle MAGAUD VOULAND, Psychologue Clinicienne
 Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue clinicienne.

Situation, constat motivant la demande :

Si les Violences Conjugales sont désormais connues et prises en charge, la question des Violences Sexuelles Conjugales (VSC) reste elle difficilement abordée. La reconnaissance légale il y a peu du viol conjugal vient légiférer autour de la violence au sein du couple comme pouvant relever de la sphère sexuelle : le consentement ne dépend plus de l'union civile (mariage, pacs, concubinage).

La VSC s'ancre dans un contexte relationnel particulier qu'il convient d'identifier.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des Violences Sexuelles Conjugales et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (santé-social-justice) relatif a cette problématique.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les Auteurs de Violence Sexuelle Conjugale
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage à l'acte dans le champ de la maladie mentale, de la dynamique et de l'histoire du couple.
- Dépasser et maîtriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients Auteurs de Violence Sexuelle
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un couple « auteur-victime ».

Programme :

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Aspects juridiques
- Dynamique du passage à l'acte
- Dynamique familiale, de couple, et passage à l'acte
- Quel positionnement soignant dans cette dynamique particulière ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique individuelle et de couple.

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide-soignant, Assistant social, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur spécialisé, Conseiller Conjugal et Familial, Professionnel-Sexologue, Avocat, Juriste.

Durée : 1 journée

Cycle expertise psychologique et psychiatrique

Jeudi 26 novembre 2020 (psychiatrie)

Vendredi 27 novembre 2020 (psychologie)

Intervenants - formateurs :

Mme Elizabeth DEGEORGES, Psychologue Clinicienne

Dr Daniel GLEZER, Psychiatre - Expert près la cour d'appel d'Aix en Provence

Situation, constat motivant la demande :

Qu'est-ce qu'une expertise, à quel moment intervient-elle, faut-il préparer les sujets ?

Il existe différents types d'expertises qui peuvent être ordonnées à différents temps judiciaires, dont les missions peuvent varier considérablement.

L'expertise en cas d'allégations de violences sexuelles peut être demandée dans différents contextes juridiques et cliniques : soit dans le cadre d'une instruction pour ce type de faits, soit une information secondaire dans un autre type de procédure (Affaires Familiales).

Ces demi-journées s'adresse à tous les professionnels déjà experts, futur experts ou qui dans leur champ de pratique peuvent être confrontés à des rapports experts. Comment les lire ? Quelles informations importantes en fonction du domaine de compétence ?

Objectifs :

- Acquérir des connaissances vis-à-vis des procédures judiciaires, des dispositifs médico-judiciaires
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repérer les enjeux subjectifs d'une expertise pour accompagner le patient
- Réfléchir sur le positionnement éthique et déontologique de l'expertise

Programme :

- L'expertise de la présumée-victime, du présumé-auteur, l'expertise JAF sur le plan psychiatrique et psychologique :

- aspects légaux (demandeur, mission et rapport d'expertise)
- aspects cliniques : les outils et la méthodologie
- aspects éthique
- Situations / Etudes de cas

- L'expertise devant la Cour d'Assises sur le plan psychiatrique et psychologique :

- s'adresser à un jury
- la parole de l'expert devant les parties

Public concerné : Médecin, Psychologue, Infirmier, Assistant social, Educateur, CPIP

Durée : 2 journées

« Formation sur mesure »

L'équipe du CRIR AVS Paca, peut intervenir dans votre structure pour construire ensemble une formation au plus près de vos attentes et besoins.

Pour cela, merci de nous adresser un mail expliquant votre demande.

Secrétariat CRIR AVS Paca : fabienne.clergue@ap-hm.fr

Téléphone : 04 91 83 90 33

Les Rencontres Professionnelles

**Inscription obligatoire auprès du secrétariat du
CRIR AVS PACA Tél : 04 91 83 90 33**

**Mail : fabienne.clergue@ap-hm.fr
ou crir-avs.paca@ap-hm.fr**

Réunion Santé / Justice

Professionnels concernés :

- Expert psychiatre et psychologue,
- Psychiatre et Psychologue traitant,
- Médecin Coordonnateur,
- Juge d'Application des Peines,
- Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP)
- Avocat,
- Juriste,
- Assistant Social
- Contrôleur Judiciaire,
- Infirmier

Objectifs :

- évoquer les aspects pratiques et légaux des dispositifs médico-judiciaires impliquant tous ces professionnels autour des infractions à caractère sexuel.
- réfléchir ensemble sur les fonctions, places et rôles de chacun et les interrelations au sein de ces dispositifs.

Contact : Dr Eric KANIA, Dr Daniel GLEZER Tél : 04 91 83 90 33

Dates :

Mardi 31 mars 2020

Mardi 13 octobre 2020

Lieu : Hôpital Ste Marguerite

Horaires : de 19h à 21h

Inscription obligatoire auprès du secrétariat
fabienne.clergue@ap-hm.fr ou 04 91 83 90 33

Rencontre Médecins Coordonnateurs

Professionnels concernés :

- Médecins coordonnateurs de la région PACA

Objectif :

- Echange sur la pratique et la fonction de Médecin Coordonnateur

Contact : Dr Eric KANIA Tél : 04 91 83 90 33

Date :

Jeudi 14 mai 2020

Lieu : Hôpital Ste Marguerite

Horaires : de 19h à 21h

Inscription obligatoire auprès du secrétariat
fabienne.clergue@ap-hm.fr ou 04 91 83 90 33

A votre demande, l'équipe du CRIR AVS Paca, peut vous recevoir ou bien se déplacer dans votre institution, pour échanger ensemble sur une étude de cas vous questionnant.

Pour cela, merci de nous adresser un mail expliquant votre demande :

crir-avs.paca@ap-hm.fr ou fabienne.clergue@ap-hm.fr

Journée de conférence du CRIR AVS PACA pour 2020

En cours d'élaboration...

- Pour plus d'information sur cette journée, merci d'adresser un mail à :

crir-avs.paca@ap-hm.fr

DOCUMENTATION

Vous pouvez contacter le centre de documentation du Crir-Avs Paca :

- Par téléphone : **04 91 83 90 34**
- Par mail : magali.servoise@ap-hm.fr
ou crir-avs.paca@ap-hm.fr
- En vous déplaçant sur site à : l'Hopital Sainte Marguerite
Service Crir Avs Paca Pavillon 1 au 1^{er} étage, 270 Bd de
Sainte Marguerite 13009 Marseille.

Il est préférable de contacter le centre de documentation avant votre venue.

Nous mettons à votre disposition toutes nos ressources documentaires ainsi que nos services :

- Livres (empruntables pour une période de 3 semaines renouvelable)
- Articles
- Revues
- Recherche documentaire
- Bibliographies
- Formation sur demande à la recherche documentaire
- Commande d'ouvrages si besoin

N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne sur notre site
APHM : <http://fr.ap-hm.fr/site/criravspaca>

CRIR-AVS Paca

Centre Ressources pour les Intervenants
de la Région Paca dans la prise en charge
des Auteurs de Violence Sexuelle

Hôpital Sainte Marguerite
Pavillon 1 – 1^{er} étage
270 bd Sainte Marguerite
13274 Marseille cedex 09

Téléphone secrétariat : **04 91 83 90 33**

Fax : **04 91 74 59 99**

Mail : **crir-avs.paca@ap-hm.fr**

Site Internet : **<http://fr.ap-hm.fr/site/criravspaca>**